

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

L'école « Les Primevères »

Début des années 80, le besoin d'avoir un lieu d'accueil pour « les bambins » n'ayant pas encore l'âge de la scolarité obligatoire, se fait ressentir.

La décision est donc prise de construire un nouveau bâtiment face au collège; après un refus du Conseil municipal d'exproprier ledit terrain envisagé, l'emplacement est finalement retenu au centre du village entraînant la démolition des garages et dépôts de matériel des sapeurs pompiers et de la salle de spectacles paroissiale.

L'école est inaugurée le 5 octobre 1985 par Christian Poncelet, Président du Conseil Général des Vosges, en présence de nombreuses personnalités et de Dominique Claudel, architecte à Cornimont.



A la rentrée scolaire de 1985, les « petits » sont donc accueillis dans la nouvelle école « Les Primevères ».

Le bâtiment comprend alors, en plus des classes, un réfectoire, une cuisine et une salle de réunion pour les associations locales qui, suite à la fermeture des écoles de Bouvacôte et du Rain Brice, sera transformée en salle de classe après quelques aménagements.

Jean-Paul David en prendra alors la Direction jusqu'en 1992 puisqu'il occupait précédemment le poste de Directeur à l'école des filles, fermée par la même occasion.

Jean-Paul s'investit énormément dans ses nouvelles fonctions et on gardera, entre autres, le souvenir des spectacles (dances, chants, théâtre) présentés par les élèves à la salle polyvalente et du fameux voyage annuel à Paris ...

Jean-Paul, au grand regret des élèves et parents, quitte son poste au Tholy pour intégrer l'ODCVL à Epinal; Edith, son épouse, lui succède jusqu'à sa retraite en 2006.

Puis c'est au tour de Bruno Chevalley, le directeur actuel, de reprendre les rênes assurant simultanément la Direction de l'école « Les Primevères » et de l'école du Centre.

Bruno, avec dynamisme, aidé de l'équipe des fidèles enseignants, en partenariat avec la commune et l'amicale des parents d'élèves permet aux élèves de bénéficier de nombreuses activités (piscine, ski, sport, spectacles, sorties détente et culturelles ...)

Aujourd'hui, l'école « Les Primevères » est dotée d'un réfectoire, d'une cuisine, d'une garderie, de 3 classes (de la petite section au CP), d'une salle informatique et d'une salle d'évolution.

Environ 80 repas bio y sont servis 4 fois par semaine, cuisinés « maison » par le chef Philippe et très appréciés des élèves et des enseignants.

De gros travaux ont été réalisés récemment afin de maintenir la structure en excellent état: façades, menuiseries, toiture, accessibilité etc...

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

Le collège et le gymnase

En septembre 1974, le collège « les Jonquilles » accueille ses premiers élèves et l'inauguration officielle a lieu le 23 novembre 1974. Cette réalisation regroupe 9 communes au sein du syndicat intercommunal: Liezey, Réhaupal, Faucompierre, Tendon, Cleurie, La Forge, Le Syndicat, Laveline du houx et le Tholy.



En 1976, une association sportive est créée. La toiture du bâtiment, plate à l'origine et non adaptée à la rigueur de notre climat, est renouvelée en 1986 et donne au collège son image actuelle; cette même année, il change d'appellation et devient le collège « Guillaume Apollinaire ». En 1997, le gymnase intercommunal tant attendu voit enfin le jour après 16 mois de travaux. En 2001/2002, le collège est câblé et rentre dans l'ère de l'informatique et du numérique pour tous. En 2005/2006, un rond point et des emplacements d'arrêts de bus prennent place à proximité du collège, le foyer socio-éducatif succède à la coopérative scolaire, un ascenseur est installé en 2007.



Vue sur le collège et le gymnase

La fresque de la salle de permanence se termine en 2008 et le préau est réalisé en 2011/2012.



Retrouvailles d'anciens professeurs et personnel lors des 40 ans du collège

Les 220 élèves et l'équipe enseignante ont la chance de bénéficier d'un environnement exceptionnel qui ne peut que dégager des ondes favorables à un bon déroulement du travail dans une ambiance apaisée.

Depuis quelques années, le collège permet à quelques élèves de l'IME de Saint Amé de participer à quelques cours afin de leur permettre de partager le quotidien de nos collégiens.

Tout est mis en oeuvre par les encadrants pour que les cours soient enrichis de multiples activités, sorties culturelles, détente, conférences, rencontres, interventions extérieures, manifestations sportives etc...

Un collège où il fait bon vivre, où l'enseignement et l'éducation sont de rigueur tout en permettant à l'élève de s'ouvrir sur la société et de se préparer à l'avenir.

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

Randonnée féérique au « Trou de l'Enfer »



C'est une gorge située à 4 km au Sud Est de Réhaupal et à 3km au Nord Est du Tholy.

Elle est étroite et profonde. Le Barba (torrent) coule tantôt en cascades mugissantes, tantôt à travers une prairie ou étang paisible, tantôt sous les rochers. La partie supérieure de cette gorge s'appelle « Le Trou de l'Enfer ».



C'est un site sauvage et pittoresque, assombri par des sapins séculaires (à voir dans le trou mais hors sentier, un géant vosgien d'environ 4m de circonférence) et d'énormes rochers de granit.

La promenade du « Trou de l'Enfer » est charmante et impressionnante (bien se chausser).

C'est le commencement de la solitude et du mystère, l'endroit est sauvage, il y règne une fraîcheur et une obscurité perpétuelles. Et le bruit du torrent, le cri des oiseaux peureux n'arrivent pas plus à remplir le silence de la forêt que le soleil à percer le feuillage. L'âme est saisie de recueillement et presque

de crainte devant cette paix majestueuse.

Les légendes de ce lieu :

Sur ce sentier, il y a plusieurs siècles, à la nuit tombée, un ménétrier heurta un homme de grande taille et d'une maigreur singulière, vêtu d'un riche costume où couraient comme des lueurs de flammes, ses yeux, pareils à deux charbons illuminaient la nuit, une bande d'oiseaux nocturnes menaient une ronde

autour du musicien qui disparut parmi les terreurs de la nuit. C'est pourquoi les villageois ont appelé ce lieu de beauté et d'horreur le « Trou de l'Enfer. Mais ce n'est qu'une légende, on vous assure que vous pouvez vous y promener sans crainte.



La Gaumotte, de son vrai nom Louise Lesergent née le 22 février 1849 à Varinfête décédée le 22 octobre 1935. « La Gaumotte » ou « La Robinsonne du « Trou de l'Enfer » est entrée dans la légende par son relais de contrebande et son acharnement pour les gribouilles judiciaires (réf : *Le Tholy au flanc de la côte par Michel Gaspard*).

Sur le chemin de Froidefontaine

Au 2, chemin de Froidefontaine, avant 1980, seule une ferme était en activité. M Luc Florent avait une exploitation de vaches laitières, de chèvres, de cochons, de volailles. Il transformait une partie du lait en fromages, le reste était vendu à la fromagerie du Tholy.

M Luc Florent décède en 2001, peu de temps après avoir pris sa retraite, sa compagne quitte les lieux, la maison est louée à M et Mme Cyril Varin.

400m plus loin, sur un chemin peu praticable, se trouvait une résidence secondaire très rarement occupée, achetée en novembre 1980 par M Duguet et 500m plus haut une maison en résidence secondaire appartenant aux frères Hocquaux (ils tenaient l'épicerie, tabac, bar au 5 rue Charles de Gaulle au Tholy) qu'ils louèrent en juillet 1980 à M et Mme René Pierrot.



A partir de 1980, au cœur de la forêt, une vie active allait se développer sur le chemin de Froidefontaine qui fut réfectionné puis peu de temps après goudronné.

Au 2, chemin de Froidefontaine, en 2004, M et Mme Cyril Varin reprennent la ferme, y élèvent des chèvres pour le fromage jusqu'en décembre 2011. En 2012, ils obtiennent l'agrément de famille d'accueil, en parallèle Cyril crée une entreprise de mécanique auto.



Au 4, en 1981 Sophie et Pascal Duguet potiers, créent un atelier et une exposition vente. Leurs poteries sont réalisées avec différentes argiles, mais principalement en grès. Elles sont façonnées au tour, à la plaque, aux colombins ou en modelage. Elles sont utilitaires ou décoratives. Ils utilisent 2 modes de cuisson, la cuisson au bois ou au gaz à 1300°.

En 2014, ils agrandissent la salle d'exposition:

<http://duguet.potier.free.fr>

Au 6, en juillet 1980 René et Pascale Pierrot louent la maison qu'ils achèteront plus tard. Ils s'installent agriculteurs et élèvent des chèvres durant 4 années, en parallèle René travaille à l'ONF. En 1988, Pascale cultive des fleurs, les fait sécher et réalise des arrangements floraux, ouvre une exposition vente sur place. Peu de temps après, elle suit une formation sur les plantes et les tisanes, le couple exploite les terrains, construit des serres et en 2004, ils déplacent l'atelier au Beillard, « La Ferme du Bien Etre », créent un GAEC avec Guy Géhin, produisent des huiles essentielles, des eaux florales, des herbes aromatiques, des baumes, des sirops etc...

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

Route du Petit Tholy



En 2009, après avoir effectué un stage à « La Ferme du Bien Etre », Nicolas Thomas s'associe au GAEC; Clément Urion en 2012 fera de même lorsque Pascale et René quitteront l'entreprise pour se lancer dans la fabrication de bonbons artisanaux qu'ils vendront sur les marchés; En 2015, ils quitteront la région pour s'installer au soleil dans le Sud.



En complément de l'exploitation à Bonnefontaine, les 3 associés restants, Guy, Nicolas et Clément aménagent des espaces de plantations florales route du Petit Tholy, mauve, monarde, calendula, dont la cueillette est effectuée en été, fleurs destinées à la fabrication d'huile de massage, de tisanes, de sirop etc...

Cueillette de la monarde



Des serres sont également installées sur le site pour y préparer des plants au printemps et lorsque ceux-ci partent pour le repiquage dans les champs en mai/juin, ils laissent la place au basilic et aux tomates en été.

Tous les produits transformés bio sont en vente à « la Ferme du Bien Etre » au Beillard, sur le site internet et quelquefois sur les marchés terroir et bio.

La Naturopathie



Noémie Thomas, après avoir suivi des formations en phyto-aromathérapie, travaille à « La ferme du Bien être » durant quelques années; elle décide ensuite d'approfondir ses connaissances et d'étudier l'ensemble des méthodes naturelles qui renforcent les défenses de l'organisme et qui peuvent aider au retour ou au maintien de la santé: La Naturopathie.

Depuis 2016, après avoir décroché son diplôme, Noémie intervient en tant que Naturopathe à domicile pour un entretien personnalisé, répondant à toutes les questions relatives au bien être et à la santé.

Elle propose également des animations thématiques collectives sous forme de conférences (certaines par le biais de l'association « Etre et Nature) et d'ateliers pratiques.

Contact: Noémie ROZAN-THOMAS 25, route du Petit Tholy 88530 LE THOLY

Tél: 07.71.66.15.34

Mail: noemie.manaturopathe@gmail.com

Site: www.noemierozan.fr

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

L'ébénisterie Ferry



En 1920, Alphonse Ferry crée un atelier de menuiserie, route du Petit Paradis; à cette époque, ses machines à bois étaient actionnées grâce à une roue à aube alimentée par le ruisseau du Petit Tholy.

Son fils Georges et son gendre, Maurice Lecomte, reprennent et développent l'entreprise au décès d'Alphonse en 1947.

5 ans plus tard, Georges s'investit dans la partie ébénisterie tandis que Maurice crée l'entité « Menuiserie Lecomte ».

Avec l'arrivée de la troisième génération, Gilbert et Roland Ferry, l'ébénisterie se spécialise dans la fabrication de meubles rustiques, l'entreprise se diversifie dans les cuisines intégrées qu'ils installent dans tout le grand Est.

La société se développe dans l'aménagement d'appartements, suit alors la création d'un showroom, magasin de vente et compte 7 salariés.

Une page se tourne à la retraite de Gilbert, la S A R L est rachetée par Christophe Didier qui l'exploitera jusqu'en 2010.

La Menuiserie de la Creuse

La Menuiserie de la Creuse voit le jour en 2000 à Gérardmer, Damien Marotel et David Tisserand en sont les créateurs.

En 2012 ils s'installent 25, rue du Petit Paradis, dans les locaux de l'Ebénisterie Ferry, à noter que Damien connaissait bien le lieu puisqu'il y avait fait un stage.

L'entreprise est spécialisée dans les spas urbains et équipements d'hôtels et restaurants avec pour autre activité, cuisines, dressings, meubles actuels pour particuliers, etc....

Un ouvrier formé dans l'entreprise et un apprenti complètent l'effectif.

Avec un parc de machines modernes, les gérants sont à votre écoute pour vos projets...



Lotissement de la pierre Charlemagne



Ce secteur du Tholy est nommé ainsi, car il est construit en dessous de la pierre qui était appelée Pierre Charlemagne. Cette pierre qui m'a fait découvrir Le Tholy bien avant que je ne vienne y habiter. Dans les années 1970, j'étais chauffeur de taxi à Vittel, je cherchais différentes destinations pour amener les curistes qui s'ennuyaient. Je suis tombé alors sur cette légende qui disait qu'était gravé dans la pierre ce bond formidable qu'avait fait le cheval de Charlemagne entre le Tholy et Thuillières. Aussi, je visitais les deux sites et régulièrement j'y transportais mes curistes désœuvrées. En effet, on voyait aux deux endroits dans le granit au Tholy et dans les grès à Thuillières, l'empreinte d'un sabot qui était superposable et ayant la même orientation vérifiée par la boussole !!!!! Il était supérieur en taille à un sabot ordinaire mais il représentait bien la trace d'un fer à cheval. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'étant nouvel habitant au Tholy, de chercher désespérément cette pierre extraordinaire qui avait même tellement disparu de l'inconscient collectif

que l'on me disait que la pierre Charlemagne était la pierre du chaud Costet !! Après avoir consulté Michel Gaspard, la mémoire de cette commune, j'ai appris que cette pierre était enterrée au niveau, soit du chemin soit du parc de stationnement, situés entre le bois et le lotissement de la Pierre Charlemagne.

Michel Laurrin



Le chalet Méline



Pourquoi avons-nous un chemin « Jules Méline » au Tholy ?

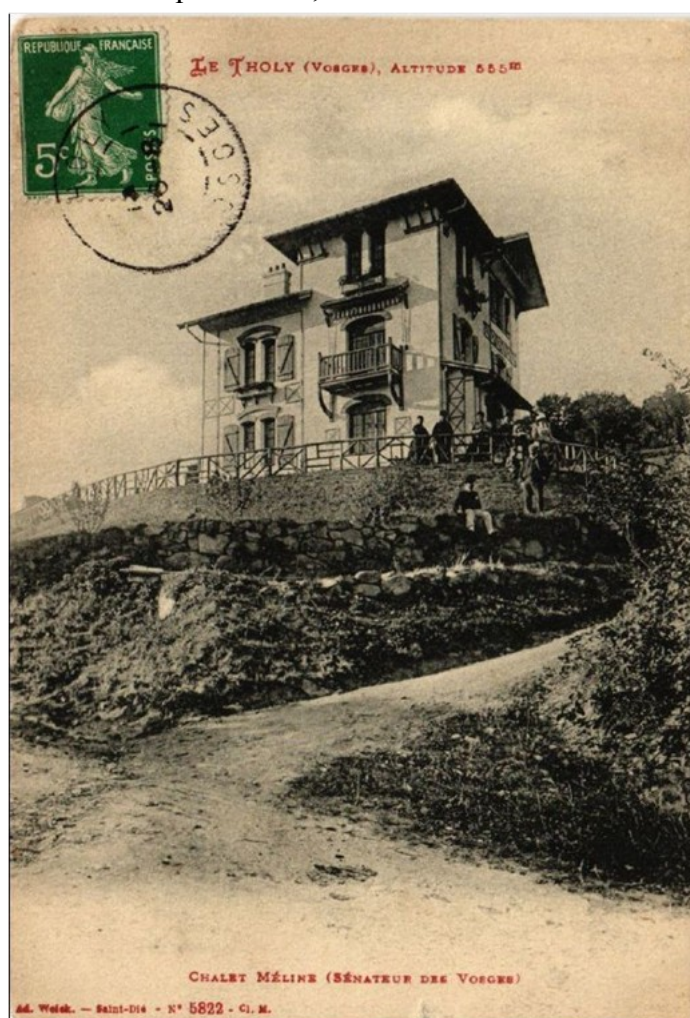
La grand mère de Jules Méline, Marie Agathe Georgel est née en 1780 au Tholy et était la fille de Agathe Blaison et Jean Dominique Georgel notaire. Elle s'était mariée à Jean Nicolas Méline cultivateur à Bruyères, Son père Dominique Michel est né à Champdray et sera assureur à Remiremont.

Cet homme politique qui a marqué son époque par Le Tarif Méline et la création des sociétés locales de crédit agricole, avait été élu député en 1872 et était président de la commission des douanes de la Chambre des députés, et chef de file des parlementaires opposés au libre-échange.

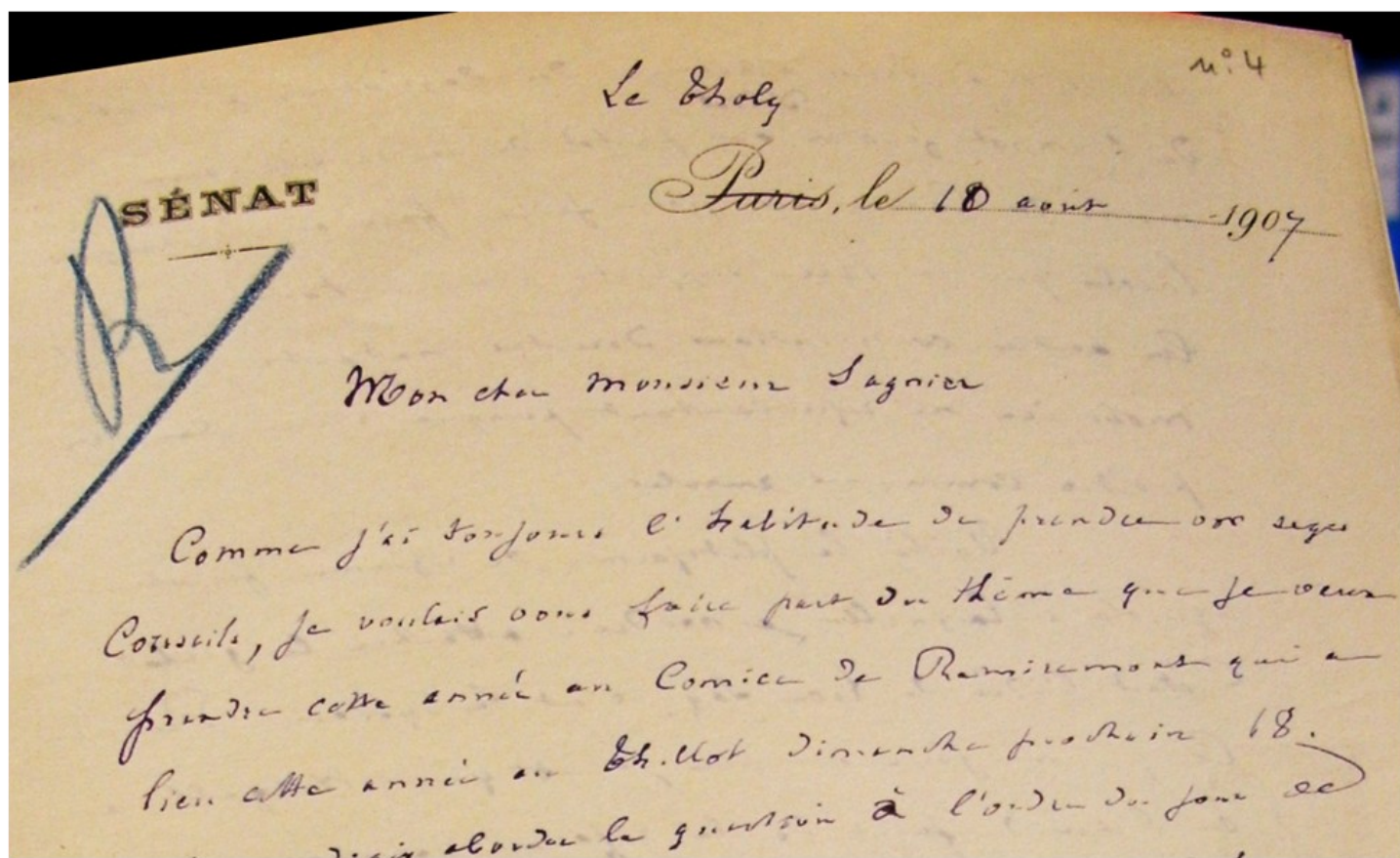
Il fut à la Justice et aux Cultes du 21 décembre 1876 au 17 mai 1877, ministre de l'Agriculture du 21 février 1883 au 6 avril 1885, président du Conseil et ministre de l'Agriculture du 29 avril 1896 au 28 juin 1898, ministre de l'Agriculture du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916.

Il sera élu sénateur des Vosges en 1903 sous l'étiquette gauche démocratique. (1)

« Cette maison et le terrain furent adjugés à Monsieur Michel Dominique Méline, Greffier de la Justice de Paix de Remiremont, et Dame Marie Louise Chavane, son épouse, le 18 février 1830. Le couple garda les biens jusqu'à leur disparition vers 1883. Deux fils, Michel et Jules Méline reprirent la maison et le terrain en indivision. En 1893 Monsieur Jules Méline, député à Paris à l'époque, reprit la part de son frère, avec son épouse Madame Marie Joséphine Bluche, fille d'industriel du Tissage. En 1905, le couple fit démolir l'ancienne maison et construisirent à la place une belle demeure dite le Chalet. Jules Méline était alors Sénateur. De belles cartes postales ont été tirées de cette superbe maison, qui dominait le village du Tholy. Le couple Méline disparut vers 1924, après avoir fait donation à leur fille. La guerre avec ses bombardements des mois d'octobre et novembre 1944, a eu raison de cette magnifique demeure où Monsieur Méline aimait se détendre. Les débris furent vendus à Monsieur Jean Claude Gérard, fils de Jean Gérard, patron de la fromagerie Gérard, qui en fit une magnifique demeure pour lui et sa famille. » (2)



Le chalet Méline



Dans nos recherches, nous avons retrouvé un courrier daté du 10 août 1907 et localisé par Jules Méline à Le Tholy.

« Comme j'ai toujours l'habitude de prendre vos sages conseils, je voulais vous faire part du thème que je veux prendre cette année au comice de Remiremont qui a lieu cette année au Thillot, dimanche prochain 18, je souhaite aborder la question à l'ordre du jour de la réforme de l'impôt au point de vue agricole en commençant bien entendu par la critique facile du projet Caillaux : péréquation de l'impôt en surchargeant les uns pour dégrever les autres, d'où un mécontentement général, dégrèvement à la base en dessous de 629^f de revenu mais avec nécessité de déclaration et de l'inquisition fiscale, impôt nouveau sur les bénéfiques agricoles, insignifiance du dégrèvement estimé à 6 millions seulement.

Mais il ne suffit pas de critiquer, il faut faire mieux et proposer quelque chose.

Pour moi, voici le plan de réforme successive de l'impôt foncier comme je le comprends.

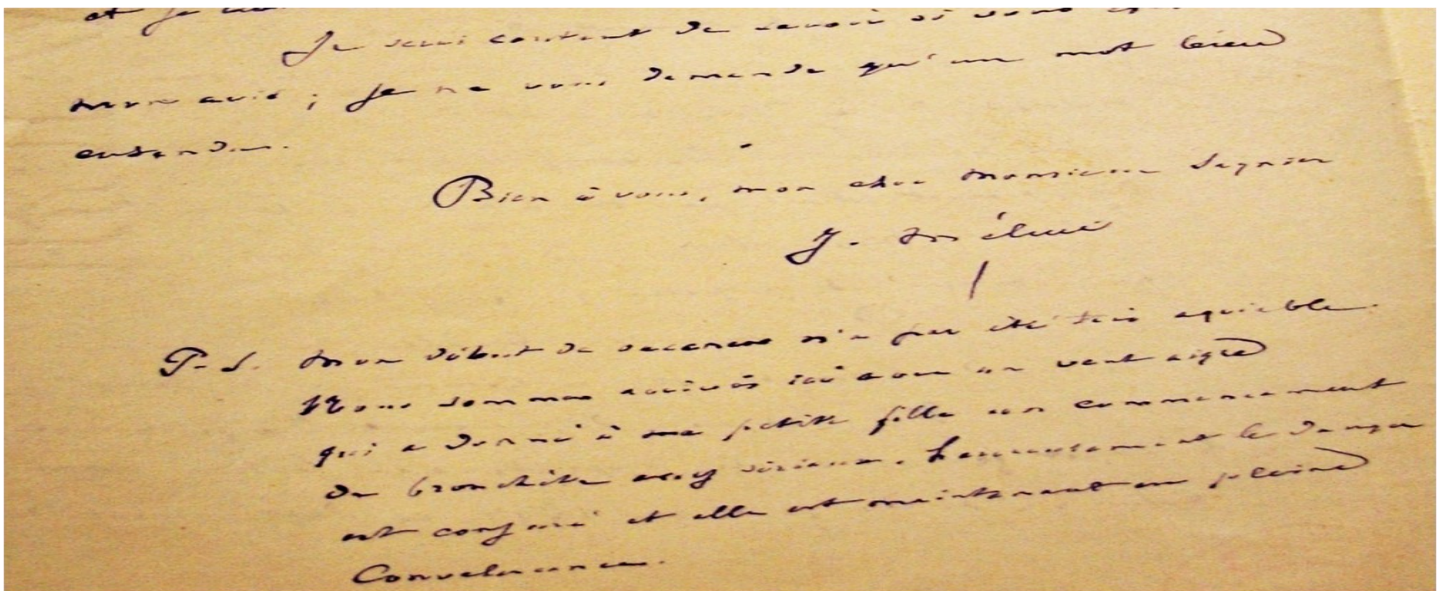
Un nouveau dégrèvement du principal de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, comme celui qui a été fait en 1899, ce dégrèvement devant être suivi à brève échéance du dégrèvement total de l'impôt foncier d'état ou plutôt de sa remise aux mains des communes pour faire face aux charges locales que la terre supporte presque toute seule, les autres contributions directes, patente et mobilière ne représentant presque rien dans les petites communes rurales.

²Voilà la plateforme de réforme fiscale agricole à laquelle attacher le grelot. C'était l'idée de Léon Say, c'est le régime prussien, ce qui me gêne un peu, c'est que « hurgall » a eu l'air de faire de la réforme sa chose et que j'ai l'apparence d'un plagiaire. Mais on ne peut pas s'arrêter à une pareille considération quand on croit avoir en main une bonne solution et je crois celle là excellente.

Je serais content de savoir où vous en êtes de mon avis ; je ne vous demande qu'un mot bien entendu.

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

Le chalet Méline



Bien à vous, mon cher monsieur Sagnier »

J Méline

PS : mon début de vacances n'a pas été agréable. Nous sommes arrivés avec un vent aigu qui a donné à ma petite fille une bronchite assez vicieuse, heureusement le danger est conjuré et elle est maintenant en pleine convalescence.



Notes:

(1) informations Wikipédia et site du sénat

(2) Le Tholy. historique des maisons de Bernard Voirin

= Chemin Jules Méline

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

L'affaire familiale Hocquaux



Après avoir tenu la coopérative agricole qui se trouvait près de la gare, Léon Hocquaux et son épouse reprennent en 1926 l'activité commerce située à côté de l'école des filles.

Dans les années 20, ils agrandissent de part et d'autre du bâtiment existant en construisant une salle de bal, des garages et un café – bureau de tabac.

Dans les années 60, suite au décès de Léon, l'affaire est reprise par les quatre fils, Olivier qui, en parallèle du magasin, reprend l'activité coiffure de son père, Jean et Hubert à la vente au magasin et Marc au café – tabac.

Un assortiment très diversifié s'offrait à la clientèle puisqu'on y trouvait épicerie, fruits et légumes, presse, tabac, chaussures, vêtements, mercerie etc...

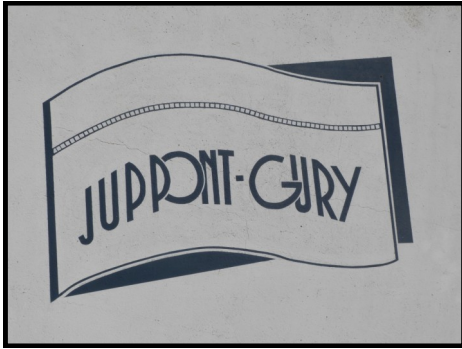
Après le départ d'Olivier et de Jean, Hubert et Marc ne conservent que le café-tabac-presse et y ajoutent une terrasse; le bâtiment sera vendu ensuite au couple Hamelin qui, tout en gardant le café, aménagera le local sous l'ancienne salle de bal en tabac-presse, jeux et vente d'objets divers tenu ensuite par les couples Maire et Hetzel. Ce local est aujourd'hui transformé en cabinet pour les trois infirmières du secteur.



Quant au café, il fut tenu après le décès de M.Hamelin par MM Pitel, « Momo », et M. Bouillon qui revendit l'affaire en 1999 à Nicolas Bonhomme qui en est toujours le propriétaire.

Depuis la fermeture du tabac-presse en 2014, Nicolas a ajouté à l'activité café, la presse, magazines, jeux de grattage, PMU, carterie...

L'entreprise Juppont Gury



Créé en 1933 à l'initiative de Marguerite JUPPONT, née GURY – fille d'Auguste GURY, instituteur et secrétaire de mairie – l'atelier spécialisé dans le linge de maison était situé au centre du village, à l'endroit de l'ancienne épicerie. A cette époque, la première machine était dédiée à la confection de jour Venise pour les ETS Hans, autre intervenant textile à Le Tholy.

Poursuivant son développement, c'est en 1938 que l'atelier sortait du sol. Empêché par le 2^{ème} conflit mondial, le refus de travailler pour l'occupant et le manque de personnel, l'essor ne reprend qu'après l'armistice, mais sans son dirigeant, Julien JUPPONT décédé en 1944 sous les bombardements.

En 1946, Marguerite, aidée de son fils Michel, relance l'activité. Portée par les Trente Glorieuses, le fonctionnement perdure mais sans investissements notoires ni prospection.

En 1976, Gérard FRITSCH, un des petits fils de Marguerite, décide de poursuivre la marche initiale en la diversifiant. A compter de 1983, aidé par Sabine son épouse – une des filles de Monique et Grégoire GERARD - ils s'emploient à agrandir les locaux ; une première fois en 1987, puis une seconde en 1990 pour revêtir leur forme actuelle.

Dès 1989, alors que la crise du textile est bien installée, une alliance avec un acteur du secteur est devenue indispensable : ce sera Ventron-Confection.



Dans les années 90, trente-cinq employés s'activaient au Tholy à la production de linge de maison. En marge de cette activité, un atelier de réinsertion (ADLI) ajoutait dans ces mêmes locaux le conditionnement d'articles, s'ensuivent environ vingt années honorables.

En 2009, la concurrence de plus en plus féroce et lointaine oblige à une nouvelle diversification. L'heure est venue de fabriquer des housses de couettes, puis des couettes. Devenu rapidement et économiquement inadapté, l'outil de travail migre à Cornimont avec Fibers France, filiale de Ventron-Confection. En 2013, Gérard est éloigné des activités, c'en est donc fini de JUPPONT GURY au Tholy.

En 2014, la disparition prématurée de Sabine plonge tous les siens dans le désarroi le plus total. Une époque est révolue. La Société « La Décatisserie » succède à la confection, c'est donc terminé pour JUPPONT GURY, et leur histoire aussi.

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

Hôtel Gérard

Les premières traces historiques de l'existence de l'hôtel GERARD remontent au début du 19ème siècle, vers 1815: c'est alors une auberge de village, faisant office de relais pour les voyageurs Elle est tenue par François GERARD ancêtre de la famille GERARD .



L'auberge accueille alors les diligences, puis, dès le début du 20ème siècle, les automobiles.

Ainsi, au fil des années, l'hôtel se transmet de génération en génération.

Lors des combats de la seconde guerre mondiale, l'hôtel est dévasté par les bombardements, puis reconstruit par Suzanne GERARD aidée de son fils Grégoire GERARD, grâce aux indemnités pour dommages de guerre. Grégoire GERARD, seul survivant de sa fratrie, s'occupe dès lors de l'hôtel avec Suzanne jusqu'en 1983.



Des travaux d'aménagement importants (piscine, véranda) suivront et continueront de faire de l'hôtel un lieu de villégiature renommé dans les Vosges et au-delà. Il accueille de nombreux touristes dont certains viennent en bus de voyage organisé.

En 1987, ayant atteint l'âge de la retraite, Grégoire transmet l'affaire familiale à deux de ses enfants, Pascal et Bernadette, qui gèreront l'activité jusqu'en 2004.

2004 : année de la rupture avec la tradition familiale, l'hôtel est cédé à un autre enfant du Tholy, Gérard CLAUDEL, qui avait fait son apprentissage auprès de Suzanne et Grégoire. Il restera à la direction de l'établissement durant 2 ans environ, avant de vendre l'hôtel à un dernier propriétaire.

En mai 2010, un violent incendie ravage l'hôtel, le propriétaire de l'époque ne fera pas de travaux de reconstruction et l'hôtel sera rasé plusieurs mois plus tard pour disparaître complètement du paysage quotidien des Cafrancs, laissant aujourd'hui sa place à un espace de verdure.

Le Tholy nord, Noirrupt, Le Petit Paradis

L'épicerie, une autre histoire de la famille GERARD

L'épicerie était un hôtel, l'Hôtel des Voyageurs, devenu plus tard l'Hôtel GEORGES – DUSAPIN.

Situé juste en face de l'Hôtel GERARD, l'Hôtel GEORGES – DUSAPIN occupait une place propice à la concurrence directe.



C'est Suzanne GERARD (mère de Grégoire GERARD) qui décide alors de racheter l'établissement lorsque ses propriétaires cessent leur activité. Elle y crée une boulangerie épicerie tenue durant de nombreuses années par les familles PERRIN et ARNOULD, un bar et un jeu de quilles.

En 1975, l'épicerie est cédée à Dominique petite-fille de Suzanne, et fille de Grégoire GERARD avec son époux, Guy.

Dominique gère son commerce en y installant successivement un rayon boucherie en 1988 puis une boulangerie en 1990. Guy assure une tournée de vente d'alimentation et les livraisons avec sa camionnette. Guy prend une retraite bien méritée. L'activité de l'épicerie se poursuit avec Dominique et ne cessera qu'en 2015, à son décès.

